Nº 00238 du 09 au 13 juin 2025

zOOm

CHEDS
Savoir - Excellence - Sécurité
Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité

Conférence des Nations unies sur l'océan : l'Afrique plaide pour une action urgente ?

Le Zoom est un document hebdomadaire qui vise à donner un aperçu sur une thématique considérée comme tendance lourde dans la période couverte.

Sommet de l'ONU sur l'océan : la voix de l'Afrique va-t-elle porter ?

Le 9 juin 2025, et ce pour cinq jours, s'est ouvert à Nice en France, le sommet de l'Organisation des Nations unies sur l'océan (UNOC). Plus de cent quatre-vingts délégations dont une soixantaine de chefs d'Etat et de gouvernement, prennent part à cette conférence qui en est à sa troisième édition. Au regard des enjeux de l'UNOC-3, la question qui se pose est de savoir si la voix de l'Afrique va porter. La question est d'autant plus importante que le continent noir a souvent du mal à se faire entendre à de telles tribunes internationales. Elle a souvent subi le diktat des grandes puissances, quand elle n'est pas reléguée au stade de simple spectatrice. Alors que dans le cas d'espèce, entre recul du trait de côte dû à la montée des eaux, pêche illégale et pillage de ses ressources maritimes et halieutiques, l'Afrique est concernée au plus haut point par le thème de cette conférence. Un sommet dont les objectifs vont largement au-delà de la protection des océans pour se décliner aussi en termes de lutte contre la pauvreté. Il lui appartient alors de savoir tirer son épingle du jeu. Et s'il y a des financements à en tirer, que le continent noir puisse aussi avoir voix au chapitre. Car, entre montée des eaux qui menace bien des pays du littoral qui ne sont pas armés pour y faire face, pollution plastique et manque de moyens conséquents pour protéger ses eaux des bateaux de pêche illégale, il y a péril en la demeure pour le continent africain.

(Source : https://lepays.bf/sommet-de-lonu-sur-locean-la-voix-de-lafrique-va-t-elle-porter/)

Conférence des Nations unies sur l'océan : l'Afrique face à l'urgence bleue

La troisième Conférence des Nations unies sur l'océan réunit plus de 180 délégations internationales autour d'une préoccupation commune : l'état critique des océans. Face à la dégradation accélérée des écosystèmes marins, les États africains ont lancé un appel pressant en faveur d'une restauration urgente et ambitieuse des fonds marins, évoquant les effets conjugués du réchauffement climatique, de la pollution plastique et de la surexploitation halieutique. Avec plus de 30 000 kilomètres de littoral et 39 pays côtiers, le continent africain figure parmi les régions les plus exposées aux menaces environnementales d'origine marine, notamment l'érosion côtière, l'acidification des océans et la disparition des habitats marins. Les chefs de délégation africains ont insisté sur la nécessité de renforcer la coopération scientifique régionale, de bâtir une gouvernance océanique inclusive et de mobiliser des financements à grande échelle pour concrétiser l'objectif 30x30 : protéger 30 % des zones marines d'ici à 2030. Alors que les négociations se poursuivent, les attentes sont fortes. Pour de nombreux pays africains, cette conférence représente un tournant : l'occasion de repositionner les océans au cœur des stratégies de développement durable, et de rappeler que la santé des mers conditionne aussi celle des économies, des sociétés, et des générations futures.

(Source : https://www.seneweb.com/news/Afrique/conference-des-nations-unies-sur-l-rsquo_n_472728.html)

UNOC - L'Afrique réitère sa vision géopolitique du maritime

Avec plus de 30 000 km de littoral et une quarantaine de pays côtiers, l'Afrique est une puissance maritime incontournable. C'est donc en toute logique que le sommet de l'Afrique pour l'océan, co-organisé par la France et le Maroc, a pris place au sein de l'UNOC-3. Un sommet où une quarantaine de chefs d'Etats et délégations africains se sont unis pour poser les fondations d'une stratégie géopolitique concertée sur le rôle maritime africain. « L'effort doit être collectif car le défi n'est pas seulement national : il est continental [...] Seule une approche coordonnée est à même d'optimiser les chaînes de valeur maritimes, de sécuriser les routes commerciales et de capter une part plus équitable de la richesse océanique mondiale », estime le roi du Maroc Mohammed VI dans un message lu par la princesse Lalla Hasnaa qui appelle le continent à se doter « de mécanismes de sécurité maritime adaptés à ses besoins ».

(Source : https://www.latribune.fr/economie/2025-06-10/unoc-l-afrique-reitere-sa-vision-geopolitique-du-maritime-1027066.html)

Sommet de l'ONU sur les océans : le président E. Ndayishimiye appelle à un accès équitable à la mer

A l'occasion de la troisième Conférence des Nations unies sur l'océan, les nations africaines sans accès direct à la mer ont appelé à ne pas considérer les mers et les océans comme des avantages géographiques, mais plutôt comme une ressource commune à partager pour le bien de tous. L'Afrique, avec ses 30 000 km de côtes, 38 nations riveraines et 6 Etats insulaires, est un atout maritime naturel. Cependant, 16 de ses pays sont sans littoral et leur prospérité économique est étroitement liée à l'accès sécurisé aux espaces maritimes. « Je souhaite affirmer avec force que la haute mer qui s'étend au-delà de la juridiction nationale constitue un patrimoine commun de l'humanité. Les mers et les océans ne doivent pas être des privilèges géographiques mais des leviers protégés pour une prospérité durable », déclare Évariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi ». « Il est essentiel de garantir aux États africains sans littoral un accès libre, sûr et effectif à la mer et aux ressources océaniques. Faire justice à ces nations ne relève pas seulement du droit international, c'est une exigence de solidarité géographique et de cohésion continentale ».

(Source : https://africa24tv.com/sommet-de-lonu-sur-les-oceans-le-president-e-ndayishimiye-appelle-a-un-acces-equitable-a-la-mer)

Le Sénégal s'engage pour la préservation des océans en signant le traité BBNJ à Nice

En marge de l'UNOC-3, le Sénégal a officiellement signé le traité BBNJ (Biodiversity Beyond National Jurisdiction), marquant son engagement envers la conservation de la biodiversité marine en haute mer. Le ministre sénégalais de l'environnement, le professeur Daouda Ngom, a annoncé que le Sénégal devient ainsi le 135e pays à signer cet accord historique qui vise à protéger les zones marines situées au-delà des juridictions nationales. Le traité BBNJ, adopté en mars 2023 après près de deux décennies de négociations, établit un cadre juridique contraignant pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des juridictions nationales. Il permet notamment la création d'aires marines protégées en haute mer, la régulation des activités potentiellement destructrices. Avec cette signature, le Sénégal réaffirme son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité marine et de la gestion durable des ressources océaniques, contribuant ainsi aux efforts mondiaux pour atteindre l'objectif de protéger 30 % des océans d'ici 2030.

(Source : https://www.rts.sn/actualite/detail/a-la-une/le-senegal-sengage-pour-la-preservation-des-oceans-en-signant-le-traite-bbnj-a-nice)

Nb: le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.